



PROGRAMME RÉCAPITULATIF

E-LEARNING
« LE NOUVEL
E-BARREAU »

Le nouvel e-Barreau, une application multi-supports sécurisée

PROGRAMME RÉCAPITULATIF

Modalités d'accès

Session ouverte du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025
Sur la plateforme 360LEARNING
Sur inscription auprès de l'EDA

Tarifs

Avocats : 70 euros

Contacts / Accessibilité aux personnes handicapées

Référent « handicap » : *Stéphanie de Balorre – s.debalorre@efa-toulouse.fr*

Chaque témoignage vidéo fait l'objet d'un sous-titrage et d'une transcription vidéo permettant aux personnes malentendantes ou malvoyantes de suivre le parcours de formation.

Objectifs

L'objectif de la formation est de permettre au praticien de maîtriser les différentes fonctionnalités du nouvel e-Barreau. Il sera notamment question de vidéos, de tutoriels et de questions-réponses sur les nouvelles fonctionnalités devant le tribunal judiciaire et devant la cour d'appel, ainsi que du fonctionnement de la messagerie et de l'application e-Barreau mobile....

Ce sera également l'occasion d'examiner vos connaissances, voire de les renforcer ou encore de découvrir ce nouvel outil.

A l'issue de cette formation, vous pourrez faire des placements au fond, des inscriptions en référé ou encore vous constituer...

Prérequis

Être élève avocat ou avocat.

Thème traité, Spécialisation concernée

Thème traité : vie professionnelle

Spécialisation concernée : néant

Niveau

Le niveau d'enseignement, selon le schéma défini par la décision à caractère normatif du CNB, est le suivant (en gras) :

- **Tout avocat**
- Niveau 1 : débutant (acquisition des fondamentaux)
- Niveau 2 : intermédiaire (approfondissement des connaissances et des pratiques)
- Niveau 3 : avancé (s'adressant aux spécialistes et praticiens expérimentés)

Nombre d'heures de formation estimé

3 heures (travaux compris)

Séquences d'apprentissage

Ce parcours est composé de 11 séquences :

- Module 1 : Présentation du nouvel e-Barreau
- Module 2 : Présentation du tableau de bord et de la clé
- Module 3 : Outils de communication du nouvel e-Barreau
- Module 4 : Les fonctionnalités du nouvel e-Barreau : la présentation des dossiers
- Module 5 : Les fonctionnalités du nouvel e-Barreau devant le tribunal judiciaire
- Module 6 : Les fonctionnalités du nouvel e-Barreau devant la cour d'appel
- Module 7 : Les fonctionnalités du nouvel e-Barreau : L'agenda et les dates clés
- Module 8 : Les fonctionnalités du nouvel e-Barreau : La messagerie civile et entre avocats
- Module 9 : Fonctionnalités de la messagerie pénale
- Module 10 : Votre espace personnel
- Module 11 : Présentation de l'application mobile

Chacun des 11 parcours a été conçu par des avocats et comprend :

- des cours théoriques illustrés.
- des fiches pratiques, des modèles, des images interactives et des guides pour aller plus loin et mettre immédiatement en pratique vos connaissances.
- des QCM et des cas pratiques pour valider vos acquis.

Chaque séquence fait l'objet d'une évaluation des acquis grâce à des quiz de validation (questionnaires à choix multiples et/ou à réponses multiples, mises en situation, etc.). Pour passer à la séquence suivante, 70 % minimum de réussite aux quiz est nécessaire (exercice bloquant jusqu'à l'atteinte d'un pourcentage de réponses satisfaisantes). Ainsi, vous pourrez vérifier si vous avez correctement assimilé les connaissances.

Temps estimé des modules : de 5 à 30 minutes/module

Date de dernière mise à jour des modules : janvier 2023

Personnes ayant conçu et animant la formation

Cette formation a été conçue par le Conseil national des barreaux.

Les personnes animant la formation sont les suivantes :

- Philippe BARON, avocat au barreau de Tours, président de la commission Numérique du Conseil national des barreaux,
- Jeanne BAECHLIN, avocate au barreau de Paris,
- Jean BROUIN, avocat au barreau d'Angers,
- Olivier COUSIN, avocat au barreau d'Epinal,
- Hadrien CHOUAMIER, avocat au barreau de Saint-Malo-Dinan,
- Evelyne HANAU, avocate au barreau du Val-d'Oise et ancienne bâtonnière,
- Sandy MOCKEL, avocate au barreau de Paris.

Modalités d'assistance

Le forum d'échanges sur la plateforme 360Learning qui héberge le parcours permet de poser des questions à un référent. Ce dernier répondra dans les meilleurs délais.

Modalités de sanction de la formation

Questionnaire anonyme d'évaluation de la formation

Remise par l'EDA d'une attestation de fin de formation :

- Faisant état du nombre d'heures de formation suivies ;
- Indiquant que la formation s'est déroulée conformément aux modalités de mise en œuvre arrêtées par le Conseil national des barreaux ;
- Spécifiant que les critères de prise en charge 2025 du FIF PL ont été respectés dans la mise en œuvre de la formation.